

## **Le Charoux, en dessus du Lieu**

### **Le Charroux, les Guignard et l'horlogerie ancienne**

Vous êtes ici au Charoux, altitude maximale de la colline où est construit ce voisinage, 1101 m. Aucune explication à donner sur l'origine du nom.

Le Charroux fut toujours rattaché politiquement au village du Lieu. Une liste du 31 mai 1708 – contributions volontaires pour résorber la dette Villardin - met néanmoins ce voisinage, écrit alors Le Charou, avec Les Claudes et la Fontaine aux Allemands. Le premier de la liste est le Sr. Abraham Guignard du Charou, offre volontaire – en réalité fixée ici par les autorités, l'homme n'ayant donné aucun chiffre de lui-même – de 165 florins. Cette somme est la plus importante, et de loin, de toutes celles posées par les citoyens de la commune du Lieu, preuve que le dit Guignard devait être d'une situation aisée.

Retrouvons quelques Guignard de ces maisons foraines.

Un Isaac Guignard est dit conseiller lors d'une liste de 1685.

Un recensement de 1706 note pour Le Charoux et Vers chez Claude, pour ce premier site Abraham Guignard 6 personnes et Pierre et Moïse Guignard frères 6 personnes

Dans une liste du 20 octobre 1708, établie à propos de l'achat de la maison d'Abraham Aubert par la commune, celle-ci appelée à devenir l'Hôtel de ville, Abram Guignard, sans désignation de lieu, est signalé comme maréchal. Abraham Guignard<sup>1</sup> est dit du Charou dans une autre liste de 1709.

Un Joseph Guignard vit au Charoux en 1772.

Un recensement de 1792 fait apparaître David Guignard du Charoux, 2 personnes. La famille s'est-elle anémiée à ce point-là ?

Elle est néanmoins toujours sur les lieux en 1814, lors de l'établissement du cadastre. La maison est possédée par Jeanne Henriette femme de Jacques David Guignard régent. On s'est donc éloigné de la petite métallurgie déjà à cette époque.

L'enquête sur les maisons de 1837, nous offre de découvrir : *Guignard, Henri Antoine & Nanette de Jaques David, au Charoux, un corps de bâtiments comprenant deux maisons d'habitation, deux four, deux granges, deux écuries, plus une remise et une cave en terre dans la maison de vent. Age plus de cent ans. Juste valeur 3000.- Charpente médiocre, distribution passable, beaucoup de place peu employée, une grange et une écurie hors d'usage, situation isolée sur une élévation très exposée aux vents.*

*La location pour la gendarmerie est exceptionnelle. Elle ne représente pas le prix courant des loyers de la contrée.*

---

<sup>1</sup> Abraham noté alors indifféremment Abraham ou Abram, cette dernière orthographe la plus couramment utilisée très rapidement. Charroux s'est écrit un peu à toutes les sauces au cours des âges.

Il y a donc des gendarmes à cette époque-là au Charroux. D'autre part aucune forge n'y est plus signalée, ce que n'auraient pas manqué de faire si elle avait encore existé des inspecteurs que l'on sait compétents et consciencieux.



Tel de présentait le Charroux, écrit ici Charon, sur la carte IGN de 1783.

Ceci étant posé, on peut tenter de retrouver l'histoire de l'horloge du Lieu, la première construite à la Vallée, en 1675. Auguste Piguet écrit :

*Le fait que Pierre Guignard du Charroux parvint à confectionner, en 1675, une horloge pour l'église du Lieu, me semble impliquer une initiation de longue durée au métier délicat et précis d'horloger. Il fallait être versé dans la partie pour entreprendre une œuvre pareille<sup>2</sup>.*

Auguste Piguet s'appuie pour donner de telles précisions sur une souscription faite en vue de l'établissement d'une horloge dans la petite église du Lieu. Celle-ci est de 1675. Elle figure dans le premier registre des procès-verbaux de la commune, A1. On y lit en introduction :

---

<sup>2</sup> Auguste Piguet, La commune du Lieu de 1536 à 1646, Editions le Pèlerin, 1999, p. 198. Version JLAG.

Il s'est trouvé par les Comptes d'honn  
Pierre Guignard Gouverneur que lors de  
ladite Gouvernance l'on a Bâty &  
Construit l'horloge <sup>du lieu</sup> au Lay 1675 le  
Cinquième mars

Transcription en français moderne :

*Il s'est trouvé par les comptes d'honn. Pierre Guignard Gouverneur que lors de sa dite gouvernance l'on a bâti et construit « l'orrolloge » du Lieu en l'an 1675, le cinquième mars.*

Cette note ne permet d'aucune manière de prouver que l'horloge a été construite par Pierre Guignard, simplement qu'elle le fut du temps de sa gouvernance. Il y a cependant que la suite de l'histoire de ce premier mécanisme comier à mesurer le temps, mettra toujours en évidence les Guignard du Charroux pour son entretien. Comme ces gens-là étaient métallurgistes et forgerons, il ne fait pratiquement aucun doute que ce soit par cette famille et en ces lieux que fut construite cette première horloge.

Par ailleurs la présence d'une forge au Charroux, seul lieu où l'on peut construire un mécanisme essentiellement en fer, est attestée par Paul-Louis Pelet :

*Guignard Isaac, fils de David, Le Charoux, 1679 forge.*

*Guignard Pierre, oncle d'Isaac, Le Charoux, 1679-1691, forge, achète du fer<sup>3</sup>.*

Nous sommes ici en présence de Guignard de deux générations. La première représentée par les frères David et Pierre, la seconde par Isaac, fils de David, tous probablement, avec les non cités dans cette liste, petits métallurgistes.

Retournons à notre horloge. Celle-ci avait été placée dans le clocher de la petite église située au cœur du village, et non à la grande que l'on trouvait à la Rochettaz ainsi que l'affirma Auguste Piguet. On peut comprendre aisément que l'on avait besoin de voir l'heure qui ne pouvait qu'être affichée le plus près possible du centre de l'agglomération.

Cette horloge marcha jusqu'en 1691. Manque de chance, cette année-là, le samedi 9 mai, un incendie ravage le four d'où il est parti, la salle sus-jacente où se trouvaient les archives complètement détruites, le tout constituant l'essentiel de la petite église dotée d'un clocher où était placé ce premier mouvement.

Quel fut le sort de l'horloge ? La chronique nous renseigne :

*« A cause de la promptitude et grande vehemence du feu non plus Les fenestres dud Baptiment ny La Chaire et Lorrologe qui a esté tout fracassé... »<sup>4</sup>*

<sup>3</sup> Paul-Louis Pelet, Fer charbon acier dans le Pays de Vaud, \*\*\*, du mineur à l'horloger, Lausanne 1983, p. 235.

Il n'est cependant pas certain que celle-ci ait été définitivement mise hors d'usage. Car l'incendie fut malgré tout limité, avec cette possibilité que le mouvement puisse être réparé pour reprendre du service. Il n'est en effet fait mention nulle part dans les comptes de la commune d'une deuxième souscription pour une horloge neuve. D'autre part, dans une supplique de 1697 pour obtenir quelque aide de la part de LL.EE. pour l'entretien de la cure et de l'église, si l'on parle du temple du Lieu consumé par un incendie en 1690 (on se trompe déjà d'une année moins de dix ans plus tard !) et d'une cloche « Gastée », il n'est pas fait état d'une horloge à refaire. Précisons en passant qu'à l'époque on dit toujours un horloge, plutôt un horologe ou encore orologe, et non pas une horloge.

Des notes diverses ramènent les Guignard sur le devant de la scène.

Ainsi pour le 26 novembre 1696, l'on sait qu'Abraham Guignard du Charroud a raccomodé l'horloge et refait une roue.

C'est le régent d'école Nicoulaz qui, en 1695, s'occupe de la gouvernance de ce mouvement. 75 florins pour son enseignement plus cette charge.

L'huile d'olive que l'on utilise pour graisser les rouages doit laisser des dépôts considérables sur ceux-ci, ce qui, à la longue, gêne le bon fonctionnement du mécanisme. On procède d'une manière assez simple et radicale. On démonte entièrement la mécanique, on la cuit et on la remonte. Ainsi pour ce fait Abraham Guignard reçoit-il 40 florins en 1712.

En 1722 c'est Moyse Golay du Chenit, futur constructeur de l'horloge de l'église du Sentier, qui vient à la rescousse, avec l'aide d'un maître orologeier d'Orbe. Mais ce seront encore le capitaine Reymond et ce bon vieux Abraham Guignard qui trouveront ce qu'ils appellent « la maladie de l'horloge ».

Abraham Guignard du Charroux est toujours en service en 1736.

Cette horloge marchera tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle péclote, on la restaure et elle repart cahin-caha pour une nouvelle décennie.

Pendant la période révolutionnaire, elle est encore présente. Les Guignard cette fois-ci semblent être définitivement hors course pour son entretien et ses réparations. C'est en effet un Pierre Reymond qui y effectue des retouches en 1798 puis plus tard, au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'horloge de 1675 restera en service jusqu'en 1821, année où une souscription publique est lancée pour un nouveau mouvement.

La vénérable pendule a donc fonctionné pendant près d'un siècle et demi.

En cette même année 1821 le « vieil horloge » est vendu au sieur Abraham Glardon de Vallorbe qui ne pourra pas honorer le marché. Ce sera alors Fred. Glardon qui reprendra l'engin, et cela le 18 juin 1821. Il pesait 361 livres. Il sera vendu au poids, ce qui donnera, à 5 crutz la livre, la somme d'environ 45 florins.

---

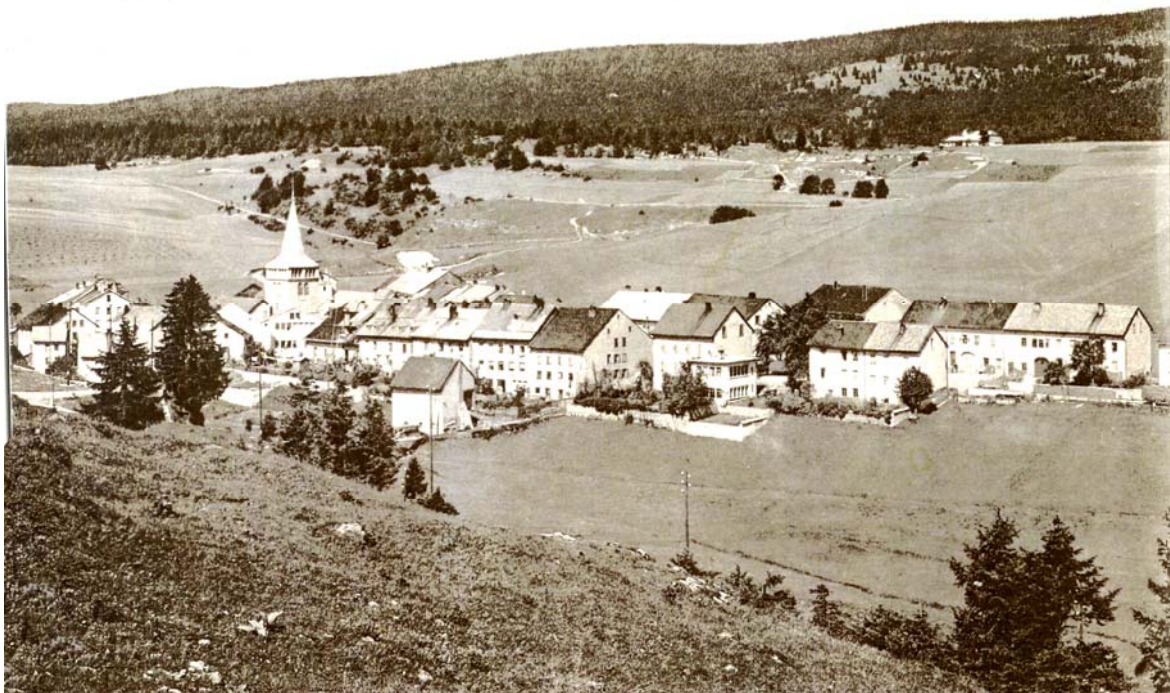
<sup>4</sup> Un incendie au Lieu en 1691, Editions Le Pèlerin, 1994.

Notre « vieil horloge » vendu au poids de la ferraille, alors qu'il s'agissait d'un monument historique d'une importance capitale, puisque premier mouvement à mesurer le temps construit à la Vallée. Mais en ce temps-là le terme patrimoine ne signifiait rien, le passé n'était d'aucune importance, juste gardait-on les archives à des fins pratiques, surtout pour se défendre dans les innombrables procès que l'on menait en permanence.

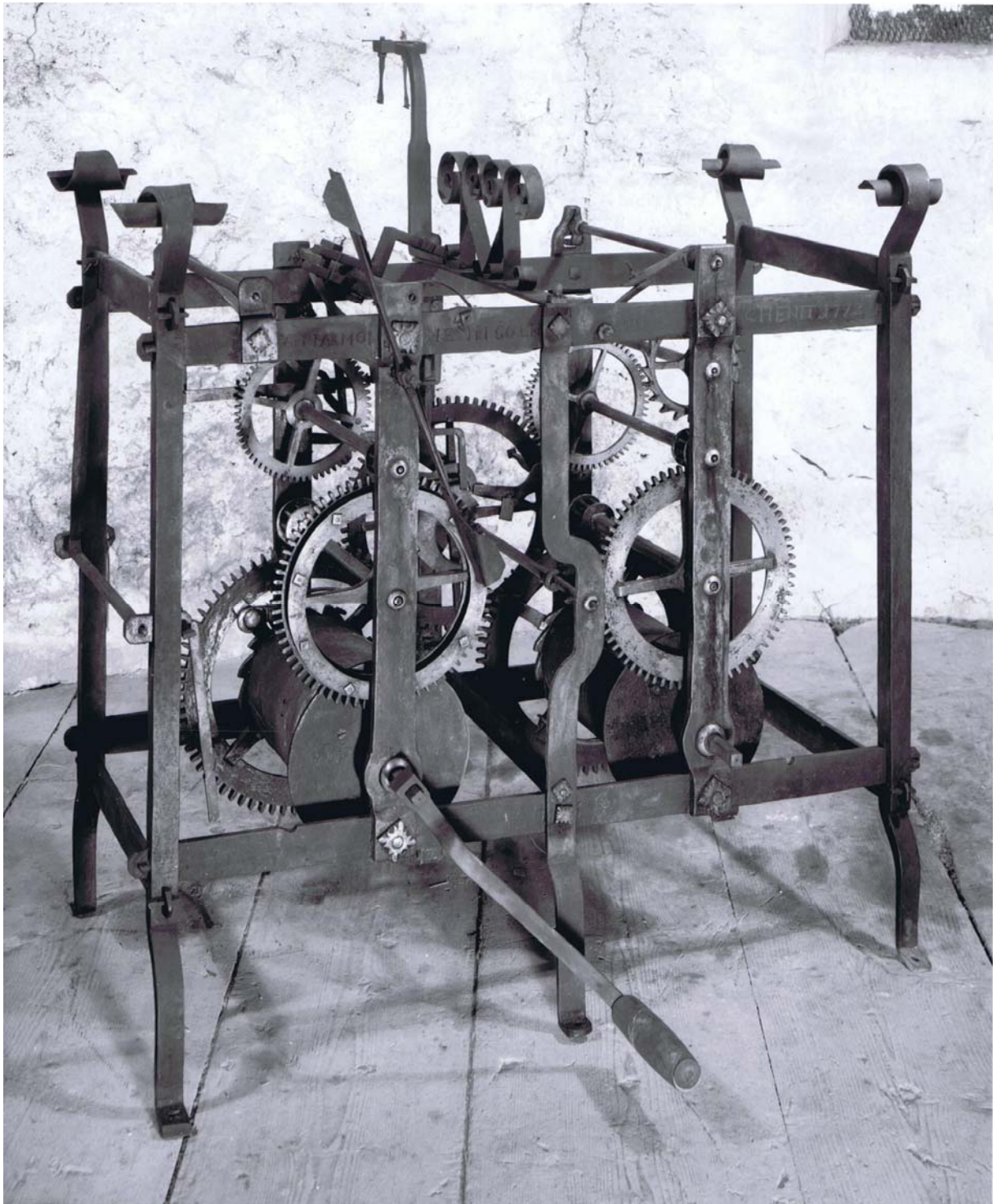
Ce sera Marc Louis Chenaux de Gollion qui fournira la nouvelle horloge. Celle-ci devait disparaître à son tour dans l'incendie de l'église en 1858.

Et si les Guignard, à cette époque-là, étaient toujours présents au Charroux, ils ne se mêlaient plus depuis longtemps déjà d'horlogerie, ni même de petite métallurgie, reconvertis de toute évidence à la petite horlogerie, ou même retournés à cette même boissellerie où s'étaient illustrés leurs lointains ou même proches ancêtres, car l'on menait souvent plusieurs activités de front, ainsi la forge, la lapidaire, l'horlogerie – grande ou petite – et bien entendu pour nombre de ressortissants du Lieu et environ, la boissellerie.

2177 — Le Lieu (Vallée de Joux)



L'une des rares cartes postales du Lieu où l'on voit le Charroux, là-haut, sur la colline.

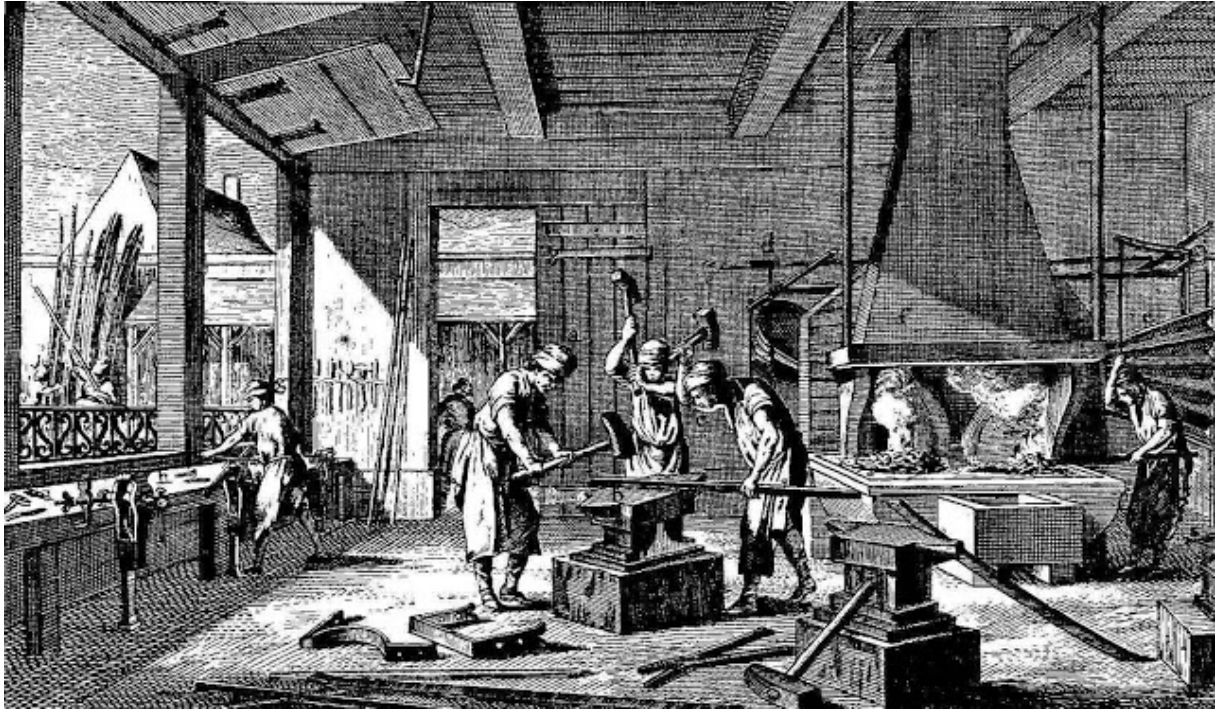


Un mouvement créé par Henri Golay du Chenit en 1773 pour la ville de Morges. Il est possible que la pendule du Lieu ressemblait à ce type de construction. Notons aussi que les Guignard du Charroux, s'ils furent réellement les constructeurs de l'horloge de l'église du Lieu, avaient pu aller se documenter sur des mouvements qui existaient déjà dans les églises des grands centres du canton. On ne saurait jamais être l'inventeur absolu d'un mécanisme quelconque, toujours l'on copie où l'on imite. L'exploit de construire une horloge n'en était pas moins de taille pour l'époque. On peut même dire que là est vraiment la naissance de notre horlogerie, en gros et en petit.

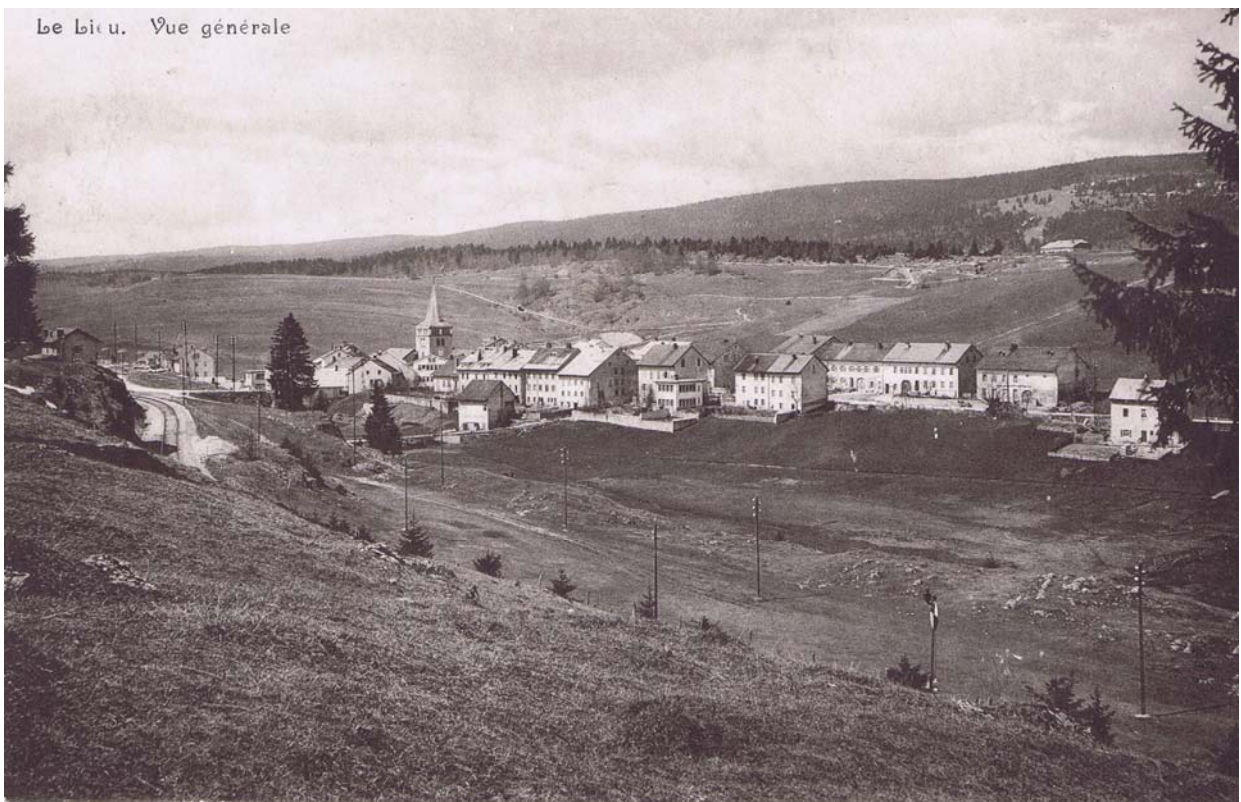
Signalons ici qu'un mouvement de ce type avait été construit en 1743 pour l'église de Communy par les frères Moyse et Isaac Golay du Chenit. Il y eut donc plusieurs constructeurs d'horloges d'église monumentales, ou d'intérieur, genre morbier, en cette commune au XVIII<sup>e</sup> siècle. La porte est ici grande ouverte pour des recherches plus approfondies.



Ancienne pendule de l'Abbaye. Celle-ci fut construite en 1758 par Berteller, maître horloger à St-Point. Cette horloge remplaçait une plus ancienne, de 1698, élaborée quant à elle par un horloger de Lausanne dont nous ne savons pas le nom. Les frères Golay du Chenit eurent à œuvrer aux réparations des deux mouvements. On découvre donc qu'il y eut toujours, dans ce domaine de la grosse horlogerie, un mélange impressionnant de constructeur-mécanicien de toutes origines et que d'autre part la commune de l'Abbaye n'avait nullement fait appel aux Guignard du Charroux pour construire leur première pendule. Ceux-ci auraient-ils donc en leur temps créé un mouvement unique ?



Barre du bas. Dessiner à part l'homme de gauche qui tape sur l'enclume, mais avec un marteau plus petit tenu dans la main droite. Mettre l'enclume et à proximité le foyer où rougissent les fers. Une fenêtre à l'arrière-plan par où l'on voit la silhouette de la Dent de Vaulion.







Le Charroux, là-haut sur sa colline, dominant le village du Lieu au-delà de tout un lot de jolies prairies.



Le Charroux, hiver 2012-2013.



On a fermé les volets pour ne revenir ici que de sept en quatorze.





Un an plus tôt, le Chroux à l'automne, sorti presque d'un conte de fée parmi sa végétation luxuriante.



Le Charoux, partie ouest.

## Documents



Carte IGN 1785, noté Charon. Il sera inutile de chercher le Corps de Garde sous-jacent, disparu depuis belle lurette. Mais au fait, les traces au sol de cet établissement existent-elles encore ?



Cadastré de 1814, folio 4. La propriété entière est toujours entre les mains de la famille Guignard.



Carte topographique fédérale de 1892.

1834.

125.

Guignard, D<sup>re</sup>it dressé à la requête des sieurs David Bernier et Charles-Antoine Guignard  
David Bernier pour les réparations qu'ils veulent faire à leurs maisons au Charoux, Commune  
Charles-Antoine du Lieu.

À la Maison du côté de bise.

1. La couverture du pan occidental de la Maison de 40 pieds sur 32 en anselles; celle de la partie supérieure du pan oriental de 40 pieds sur 25 et une toise à la chappe du côté de bise, anselles et lambris pour la chappe.
2. Une paroi en planches pour fermer l'avant toit; de 40 pieds sur 10, 3 filières de 40 pieds.
3. La planche d'une allée de 38 pieds sur 8, en boudron, 9 solives de 8 pieds.
4. À la grange rompre le rang du côté de l'Écurie 5 poutres de 37 pieds pour solives, gîtes, fausses gîtes et filières, 4 colonnes de 10 pieds et 5 de 6 pieds, le plancher en plusieurs, de 20 pieds sur 14, une paroi en boudron entre la grange et l'Écurie de 37 pieds.
5. À l'Écurie les deux planchers de 37 pieds sur 17 1/2; 11 crèches, les montants de la porte en plateaux et la porte, 6 solives de 37 pieds, 12 poutres de 18 1/2 pieds.

À la Maison du côté du vent.

6. La couverture du toit de la maison de 37 pieds sur 100 en anselles, celle de la chappe du côté du vent de 42 pieds sur 16.

Pour le tout septante-cinq planches.

Sont signés: Louis Capr, municipal, Edm<sup>d</sup>. Guignard syndic, 1 viguier m<sup>pe</sup>  
David Bernier, maître charpentier, au sentier le 24. Juillet 1834.

Vu et approuvé en assemblée de trois Communes au senesch le 28. Juillet 1834.

Procès verbal. Acte de cadastre.

57

28 juillet 1837

La Commission se réunit à 7 heures  
du matin sous la présidence de M. Monsieur  
Meylan.

Le Procès verbal de la séance du jour  
précédent est lu et approuvé, puis la  
Commission se transporte immédiatement  
à la montagne pour y voir et mesurer les  
bâtimens qui s'y trouvent.

N: 125.  
Cabl. 6

18.

Guignard, Henri, Antoine &  
Nanette de Jacques David.

Au Parcours, un corps de bâtiment  
comprendant deux maisons d'habitation, deux  
foyers, deux granges, deux écuries, plus une  
remise et une cour en terre dans la maison de  
vent.

Proximité au Tableau & au Non.

Prix de l'ancien fr. 7000

Conservation à l'usage, plus de 100 ans,  
valeur locative réelle pour la Gendarmerie dans  
la maison d'hab. fr. 56. présumée pour le  
tout fr. 50.

Prix de vente présumé fr. 2200.

Juste valeur fr. 3000.

Cher pente modérée, distribution passable,  
beaucoup de place pour employés, une grange  
et une écurie hors d'usage. Situation isolée  
sur une élévation très exposée aux vents.

La location pour la Gendarmerie est  
exceptionnelle. Elle ne représente pas le prix  
courant des loyers de la contrée.

(Act)

